



Commission Régionale des Compétitions Féminines

Réunion restreinte téléphonique du Mercredi 20 Décembre 2023

Présidence : Gilles COUSIN

Présent : Onofrio PAVONE

Assiste à la réunion : Pierre SOBCZAK

Championnat R2F

La commission valide les résultats et les classements de la 1^{ère} phase.

2 rencontres n'auront pas été disputées sans que cela n'impacte les 2 classements.

Equipes qualifiées pour participer au championnat R2F Accession

Pour le groupe A : Roubaix Wervicq RCF 2 – Valenciennes FC 2 – Beuvry Us et Croix FIC

Pour le groupe B : Lens RC 2 – St Amand FC – Noyelles sous Lens US et Pont Ste Maxence US

Equipes qualifiées pour participer au championnat R2F Maintien

Pour le groupe A : Lambersart UF – Steenvoorde AS – Hénin Beaumont FCF 2 et Mérignies OI.

Pour le groupe B : Amiens SCF 2 – Dainville FC – Pays de Cassel US et Hesdin OI.

Concernant le calendrier général la date de la 1^{ère} journée initialement prévue le 17/12/2023 est remplacée pour le 10/03/2024.

U18F R2

Concernant le calendrier général, La commission ajoute les dates des 03/03/2024, 24/03/2024 et 21/04/2024 pour l'établissement du calendrier.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régional d'Appel dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée.

Gilles COUSIN
Président